

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 09 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le neuf novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuéjols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Christophe VIDAL

Présents: Jean-Yves MODENEL, Benoit ALINC, Christophe VIDAL, Bernard AURIERE, Sébastien BONNET, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Benoit NAIRABEZE, Sandrine ANDRIEUX, Renée

AMAGAT, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS

Absents: Lylian JUDON

Date de convocation: 03 novembre 2022

Nombre de conseillers : 13 Nombre de présents : 12

Votants: 12

Secrétaire de séance : Benoit ALINC

078 2022

OBJET DE LA DELIBERATION DECISION MODIFICATIVE N°5 - BUDGET GENERAL TRAVAUX EN REGIE 2022

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT:		DEPENSES	RECETTES	
722 (042)	Immobilisations corporelles			15863.94
		TOTAL:	0.00	15863.94
INVESTISSEMENT:			DEPENSES	RECETTES
2312 (040)	Agencements et aménagements de terrains		13534.52	
2313 (040)	Constructions		2329.42	
		TOTAL:	15863.94	0.00
		TOTAL:	15863.94	15863.94

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Certifié exécutoire Le Maire Christophe VIDAL Publiée et transmise le 09 novembre 2022

RF

Sous préfecture de Saint Flour

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/11/2022 015-211502489-20221109-078_2022-DE